

Mise à disposition du rapport sur les paiements liés aux activités dans les industries extractives

Le rapport de l'exercice 2021 sur les paiements liés aux activités dans les industries extractives, établi en application de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce et approuvé par le Conseil d'administration d'EDF, est mis en ligne sur le site de la société dans le cadre de l'information réglementée.

Il est disponible à l'adresse suivante : <https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/finance/informations-financieres/informations-reglementees>

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 38,5 millions de clients ⁽¹⁾, dont 29,3 millions en France ⁽²⁾. Il a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 84,5 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

(2) Y compris ES (Électricité de Strasbourg) et SEI.

CONTACTS

Presse : Service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38